

Lyon, le jeudi 6 novembre 2014

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE du jeudi 6 novembre 2014

Présents :

Mme Berrached : adjointe à la mairie du 1er arrondissement en charge de l'éducation.

Enseignants :

- Pascal Barbier
- Gaèle Bréhier
- Raphaël Vulliez
- Paul Fuentes
- Géraldine Drecq
- Florence Girot
- Gérard de Pierrepont
- Denis Roche
-

Parents élus :

- Lise Bousch Giscloux
- Vincent Madignier
- Victoria Aulas
- Audrey Laforce
- Aliénor Méniolle
- Fany Buy
- Sylvie Soeur

Autres :

- Mme Vignau : infirmière
- M. Lhortolat : DDEN

Excusés :

Vincent Eparvier, Marjolaine Bosch, Anne Pécout, Blandine Debilly (Assistante sociale)

1. Bilan de la rentrée scolaire

Effectifs

- 234 élèves.
- 2 classes de CP : 25 et 23 élèves ; 2 classes de CE1 : 23 et 23 élèves ; 2 classes de CE2 : 23 élèves ; 2 classes de CM1 : 22 et 23 ; 2 classes de CM2 : 22 et 23 élèves.
- Accueil de 9 allophones. Prise en charge par le maître spécialisé UPE2A 3 demi-journées par semaine (LMV).
- Nouveaux collègues cette année : M. Ripert (complète la classe de Mme Bréhier le lundi), Mme Bosch (complète la classe de M. Barbier les lundis et jeudis).

Élection des représentants des parents

- Moins de 35 % de participation.
- Nouvelle liste avec :

ABERGEL	Frédéric	CE1
BUY	Fanny	CE2 - Mme Girot
DEDIANNE	Marie-Cécile	CM1 - M. Barbier
EHLINGER	Edwige	CM2 - M. Roche
NEGRI	Vincent	CM2 - M. Roche
SAVY	Jérôme	CM2 - M. Roche
SŒUR	Sylvie	CM2 - M. Roche
TOULLIER	Virginie	CE1 - Mme Girot
POUTHIER	Daniel	CM2 - M. Roche
CHAREYRON	Philippe	CP - Mme Brehier
MADIGNIER	Vincent	CE1 - Mme Pecoud
MENIOLLE	Aliénor	CM1
BOUVIER	Eric	CP - Mme Bréhier
L'HAOUA	Farid	CE1 - M. Vuillez
LAFORCE	Audrey	CP -M Fuentes / CE2 - Mme Girot
AMISION	Caroline	CM1 - M. Barbier
PALOMBA	Stéphane	CE1 - Mme Pecoud
AULAS	Victoria	CM1 - M. de Pierrepont
BOUSCH-GISCLOUX	Lise	CP - M. Fuentez

2. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement est voté à l'unanimité.

3. Les projets pédagogiques de l'école

Décloisonnement du mardi après-midi :

Il s'agit d'un projet qui fédère toute l'école et qui est apparu au cours de notre réflexion sur les changements de rythmes depuis deux ans.

Nous avons profité de cette évolution pour adapter notre organisation de la nouvelle semaine scolaire au rythme des élèves dans le but de parvenir à une **plus grande efficacité dans les apprentissages**.

Des différentes recherches sur le sujet, ainsi que de nos observations quotidiennes, nous avons conclu que les élèves étaient plus disponibles pour les apprentissages durant les matinées, et en particulier celles du mardi au vendredi. Ceci est moins vrai pour le lundi matin, retour de long week-end, et explique que les apprentissages fondamentaux se déroulent également, ou même essentiellement les lundis après-midi.

Afin d'améliorer la qualité des apprentissages le jeudi après-midi, nous avons fait le choix de privilégier les séances d'EPS, d'Arts visuels..., pour lesquels les élèves montrent souvent beaucoup d'appétence et donc pour lesquelles il est beaucoup plus facile de les mobiliser. Enfin, sur les créneaux du **mardi après-midi, nous avons souhaité mettre en place des ateliers de travail qui se déroulent sur 3 séances**. Cette organisation répond à trois de nos priorités :

1. Les séances sont construites de façon à **mettre les élèves en réussite**. Pour être le plus accessibles à tous, **les compétences sont abordées de façon très concrète et avec pour finalité d'aboutir à une production commune** dans laquelle chacun joue un rôle.
2. Le cadre choisi : **décloisonnement et constitution de groupes allant du CP au CM2, contribue au dynamisme et à l'enthousiasme des élèves**. L'expérience de la *Fête du li (v) re* a été éclairante à cet égard. Depuis 4 ans, les élèves participent à cet événement avec une grande motivation et même ferveur.
3. Les ateliers sont élaborés de façon à ce que les compétences travaillées soient le plus variées possible. Le mélange des niveaux permet également à chacun, enfants et adultes, de se rencontrer et de se connaître.

Projets de classe :

- **CP :**
 - x École & cinéma.
 - x Cycle piscine pour la première période.
 - x Projet avec illustratrice (Isabelle Chatelard) en lien avec la GS.
 - x Décloisonnement avec les GS.
 - x Travail sur la ferme avec exposition LAP.
- **CE1 :**
 - x École & cinéma.
 - x Piscine sur la première période.
 - x Projet sur la langue avec : *Dis-moi dix mots* et réalisation d'un imagier.
 - x Visite de l'exposition au MAC.
- **CE2 :**
 - x École & cinéma.
 - x Escalade en première période.
 - x Lecture de texte de Shakespeare par Fanny Buy, comédienne, avec les CM1.
 - x Chantier de la création musicale (ateliers musicaux toute l'année, rencontre avec les

musiciens de l'Orchestre National de Lyon, composition d'une pièce musicale et vocale avec un compositeur, concert à l'auditorium en mai. Février classe en résidence à l'auditorium).

- **CM1 :**

- x École & cinéma.
- x Biennale de l'artisanat.
- x Lecture de texte de Shakespeare par Fanny Buy, comédienne, avec les CE2.
- x **Classes découvertes à Valloire** du 15 décembre au 19 décembre.
Financement ville : 9 400,00 € ; 500,00 € sont financés par l'Amicale. Il reste 1 500,00 € à autofinancer.
- x Vélo.
- x Visites à l'observatoire (cycle astronomie) et au MAC, école & cinéma, poterie, projet sur l'air avec Air Rhône-Alpes.
- x Projet archéologie.
- x Projet OHM : photos argentiques.

- **CM2 :**

- x École & cinéma.
- x Cycle vélo.
- x Biennal de l'artisanat.
- x Défi lecture avec collège Tourette.
- x Assise internationale du Roman avec rencontre le 28 mai.
- x Projet sur les ponts de Lyon avec le service archéologie de la ville de Lyon et les archives départementales du Rhône.
- x Lecture *Matins bruns* et mise en scène.
- x Défi maths avec les collèges Tourette et Ampère.
- x Après les vacances de février : écrire 20 minutes par jour (projet académique).
- x Lectures en maternelle.

Les élèves à besoins particuliers :

Typologie :

Large public qui comprend les élèves qui relèvent du champ du handicap, les élèves allophones, ainsi que les élèves à fort potentiel ou qui font part de précocité.

Réponse de l'école :

Les réponses apportées par l'école pour répondre aux besoins de ces élèves sont multiples et individualisées pour qu'elles soient le plus adaptées à chacun. Elles suivent un protocole qui se met en place en partenariat avec la famille et les équipes pédagogiques.

1. Repérage de l'élève à besoin particulier.
2. Recherche de l'origine des difficultés avec l'aide du Rased et des éventuels intervenants extérieurs (orthophonistes, psychologue/psychiatre...)
3. Équipe Éducative et constitution d'un dossier MDPH le cas échéant.

4. Mise en place d'un PPRE.
5. Au sein de la classe cela peut se traduire par :
 - Différenciation,
 - Intervention du Rased,
 - Intervention du maître UPE2A,
 - Proposition d'un passage anticipé en fin d'année.

Avenants :

- Plus de maîtres que de classes :

L'école bénéficie de la présence d'un maître supplémentaire, Mme Lorenzo. L'intervention de ce maître se fait prioritairement en cycle 2. Le choix de l'équipe a été de faire une demande pour qu'elle intervienne sur les classes de CE1. Les besoins identifiés en fin d'année dernière et en ce début d'année expliquent ce choix : nombreux élèves en difficultés avec difficulté à rentrer dans la lecture.

- Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les Activités Pédagogiques complémentaires se déroulent les soirs durant une période. Les élèves concernés sont choisis par les enseignants. Une autorisation est ensuite transmise aux parents. Le travail s'effectue en petits groupes.

4. Le cadre de Vie :

Pollution :

- Étude de mesure d'Air Rhône-Alpes.
- Proposition d'intervention d'Air Rhône-Alpes dans les classes pour expliquer et sensibiliser les élèves à la question de la pollution atmosphérique.

Aménagement de la cour :

La demande d'aménagement de la cour du haut a été honorée : installation de bancs, de tables, de panneaux de basket, de filet part ballons et réalisation de tracés au sol.

5. La Vie scolaire

Sortie du REP

À la rentrée 2015 les écoles du premier arrondissement ne seront plus classées en REP. À l'heure d'aujourd'hui nous ne savons pas comment cela sera organisé. La ministre de l'Éducation nationale a annoncé qu'il s'agirait d'une « sortie en douceur » sans préciser les modalités. Nous sortirons

également du programme de politique de la ville.

Qu'est ce que le Réseau d'Éducation Prioritaire et le fait d'être classé en politique de la ville apportent à l'école aujourd'hui :

- Des effectifs réduits dans les classes.
- Des crédits plus importants : 9,00 € au lieu de 7,00 € pour la subvention Initiative Conseil d'École.
- Écoles prioritaires pour l'attribution des crédits de classes découvertes et pour l'affectation des maîtres supplémentaires.
- Prime pour les enseignants.
- Financement des Lieu Accueil Parents dans le cadre du Projet de Réussite Éducative.

Le conseil d'école de l'élémentaire Michel Servet se joint à l'unanimité pour faire la demande suivante :

Les écoles du 1er arrondissement sont classées en zone prioritaire depuis 1990. Depuis plus de vingt ans, les équipes d'enseignants ont construit des projets pédagogiques transversaux afin de répondre à l'hétérogénéité des élèves. La nouvelle carte scolaire des zones prioritaires ne comprend plus les écoles du 1er arrondissement.

Cependant, sachant que parallèlement le quartier sort de la politique de la ville, nous déplorons la perte de moyens qui touche les écoles et le tissu associatif au détriment du public le plus en difficulté du quartier.

Le premier arrondissement comprend toujours des familles socialement défavorisées en nombre important.

l'Aménagement des rythmes

L'aménagement des rythmes s'est très bien passé sur l'école car anticipé depuis l'année scolaire dernière. Le travail préparatoire qui a été réalisé, aussi bien sur le temps scolaire que périscolaire, a permis d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

Un comité de suivi qui rassemble parents, enseignants et directeur du centre de loisir sera mis en place très prochainement pour la gestion de ce temps par la mairie de Lyon.

À noter que la mairie du 1er arrondissement a également mis en place un comité semblable. La première réunion aura lieu le 18 novembre à 12 h 00 à la mairie du 1er.

Le temps périscolaire & de cantine

- Garderie du matin
- **Activités proposées le midi :**
 - × Temps géré par le Quartier Vitalité.
 - × Ambassadrice du livre (MJV tous les midis et avec les classes les après-midi) et lectures offertes avec Monsieur David de l'association « Lire et faire lire » (le lundi).

- **Activités proposées le soir :**
 - x Atelier non-violence avec les Éclaireurs et Éclaireuses de France les lundis et jeudis soir,
 - x Calligraphie le mardi soir,
 - x Vidéo le lundi soir.
 - x Club de lecture avec financement Éducation nationale (LMJ de 16 h 30 à 17 h 45) animé par des enseignantes de la maternelle et de l'élémentaire sur propositions d'élèves des maîtres de CP.
- Les vendredis et après-midi et soir sont sous la responsabilité du directeur de l'Accueil de Loisir Associé à l'École.

Questions diverses :

Prise de parole des parents élus et lecture du texte *Jamais sans toit* (annexe I).

Le directeur de l'école,

P. Ba 